

Compte rendu de la rencontre du Comité de direction de l'Institut national de santé publique du Québec tenue le mardi 7 septembre 2021, à 10 h, par TEAMS.

Approuvé

<p>Présents : Natalys Bastien Claude Bernier François Desbiens Julie Dostaler Caroline Drolet Valérie Émond Patricia Hudson Florence Lacasse Sylvain Mercier Christiane Thibault</p> <p>Absents : Nicole Damestoy Michel Roger Jocelyne Sauvé</p> <p>Secrétaire : Gisèle Bergeron (en remplacement d'Estelle Voyer)</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>PROJET D'ORDRE DU JOUR</u></b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Approbation de l'ordre du jour</b></li> <li>2. <b>Adoption des comptes rendus des 22 juin, 3 août et 30 août 2021</b></li> <li>3. <b>Rapport de la PDG</b></li> <li>4. <b>Rapport du VPAS</b></li> <li>5. <b>Rapport de la VPAAS</b></li> <li>6. <b>Point de discussion</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>6.1 <b>Suivi des ententes spécifiques</b></li> </ol> </li> <li>7. <b>Divers</b></li> <li>8. <b>Point d'information</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>8.1 <b>Compte rendu du CODOR du 1<sup>er</sup> juin 2021</b></li> </ol> </li> <li>9. <b>Messages clés et évaluation</b></li> </ol>
---	--

No	Sujet	Responsable/Suivi
1.	<p><b>Approbation de l'ordre du jour</b></p> <p>François Desbiens anime le CODIR en remplacement de la PDG. Le projet d'ordre du jour est adopté tel qu'il est présenté.</p>	
2.	<p><b>Adoption des comptes rendus des 22 juin, 3 août et 30 août 2021</b></p> <p>Les comptes rendus sont conformes aux échanges en ajoutant à celui du 3 août la correction à l'effet que Caroline Drolet était présente et une correction au point 2 à la ligne Deux groupes distincts : les <i>laboratoires au lieu de les laborantins...</i></p> <p>Suivi au compte rendu du 3 août :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ En réponse à la question au point 2 <i>Évolution des travaux de pérennisation télétravail</i> sur le suivi à faire auprès des équipes, Natalys Bastien réfère à la présentation PPT faite en assemblée des cadres qui peut être réutilisée, son équipe terminera sa 2<sup>e</sup> tournée des équipes le 30 septembre et ce point sur le suivi du télétravail reviendra au prochain CODIR pour la directive et pour le suivi de l'ensemble du dossier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Natalys Bastien retournera aux membres la présentation PPT.</li> </ul>
3.	<p><b>Rapport de la PDG</b></p> <p>Ce point est abordé au point 4 par François Desbiens puisque la PDG participe à une activité externe.</p>	
4.	<p><b>Rapport du VPAS</b></p> <p>François Desbiens mentionne que les principaux dossiers en cours sont en lien avec les Scrums et les CoCAS COVID-19 tenus dans les dernières semaines. Il rappelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Départ à la retraite de Michel Roger à la fin du mois d'octobre : des démarches sont en cours avec les RH pour l'affichage du poste de directeur médical au LSPQ depuis vendredi dernier, pour deux semaines. L'affichage est disponible sur le site Internet et a été transmis à M. Karl Weiss pour diffusion aux membres de l'Association des médecins microbiologistes-infectiologues du Québec.</li> </ul> <p>La participation d'un partenaire ministériel au comité de sélection est jugée pertinente étant donné les liens étroits avec le LSPQ, mais ne constitue pas une pratique systématique pour tous les postes de cadres supérieurs. Un partenaire externe n'a pas un rôle décisionnel dans un comité de sélection. Il s'agit d'une occasion de tenir compte des enjeux propres à son contexte dans la sélection ainsi qu'une opportunité d'accentuer la relation de partenariat souhaité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▫</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Avec le retour de la PDG cette semaine, procéder à la diffusion d'une communication à l'interne pour annoncer le départ de Michel Roger.</li> <li>▫ Rencontre préparatoire à venir avec la PDG, François Desbiens, Natalys Bastien et Lucie Poitras pour préparer l'entrevue et clarifier les rôles organisationnels/scientifiques.</li> </ul>

No	Sujet	Responsable/Suivi
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ François Desbiens et Caroline Drolet rencontreront le 13 septembre la nouvelle directrice nationale de la protection de la jeunesse, M<sup>me</sup> Catherine Lemay, pour lui présenter l'INSPQ et le soutien de l'INSPQ dans ses prochaines responsabilités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Rencontre préparatoire à venir.</li> </ul>
5.	<p><b>Rapport de la VPAAS</b></p> <p>Ce point n'est pas abordé puisque Jocelyne Sauvé est absente.</p>	
6. 6.1	<p><b>Suivi des ententes spécifiques</b></p> <p>La rencontre INSPQ-DGSP prévue aujourd'hui a été reportée au 20 septembre. Julie Dostaler a préparé avec la DRFMCA, dans un seul tableau, le suivi des ententes spécifiques incluant les éléments financiers disponibles, les éléments de suivis de l'état d'avancement des signatures, suivis par la DVSQ, ainsi que les coûts COVID-19 contenus à l'intérieur des ententes spécifiques en date de vendredi dernier. Un état de la situation est joint. L'objectif d'aujourd'hui est de discuter l'état d'avancement des pourparlers avec les vis-à-vis ministériels concernant la difficulté d'avoir les confirmations budgétaires (délais pour avoir les signatures des ententes) afin de dégager des stratégies et des pistes de solution pour faire des propositions au MSSS à la rencontre du 20 septembre. L'INSPQ et la DGSP ont identifié deux enjeux à discuter : affectation de sommes dans les ententes spécifiques pour des livrables COVID-19 au cours de la dernière année et utilisation des surplus actuels et envisagés au 31 mars prochain.</p> <p><b>Dans une prochaine étape :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Harmoniser le langage financier : entente-cadre, ententes spécifiques, autres ententes, etc.</li> </ul> <p><b>Prochaines étapes pour préparer la rencontre préparatoire à celle du 20 septembre :</b></p> <p>Documenter le tableau du suivi des ententes pour avoir le portrait global et une vision commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Identifier les enjeux financiers</li> <li>▫ Ajouter le financement complémentaire 2021-2022 et autres ententes</li> <li>▫ Rendre explicites les ententes closes 2020-2021 et celles convenues avec les homologues ministériels 2021-2022</li> <li>▫ Annexer au tableau les principaux portefeuilles de projets ou sources de financement.</li> </ul> <p>Enjeux avec le MSSS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Avoir le portrait de la provenance du financement des 26 ETC, obtenu dans le cadre de la COVID-19, divisé en deux financements distincts (16 ETC provenant de la DGSP et 10 ETC - demande additionnelle confirmée dans une lettre du MSSS)</li> <li>▫ Clarifier l'imputabilité des coûts des activités COVID-19 aux ententes spécifiques</li> <li>▫ Resituer la gouvernance de l'entente-cadre conçue pour faciliter la gestion des ententes spécifiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Rencontre INSPQ-DGSP prévue le 20 septembre avec Marie-Ève Bédard pour faire le point sur le suivi des ententes spécifiques;</li> <li>▫ Rencontre préparatoire à planifier avant celle du 20 septembre (Julie Dostaler, Nicole Damestoy, François Desbiens et Claude Bernier);</li> <li>▫ Les directrices scientifiques dont les ententes spécifiques sont prêtes les achemineront au MSSS pour signature ainsi qu'au Bureau de projets de l'INSPQ qui les centralise;</li> <li>▫ Claude Bernier transmettra aux membres la lettre du MSSS confirmant les 10 ETC.</li> </ul>

No	Sujet	Responsable/Suivi
7.	<b>Divers</b> ▫ Aucun sujet n'est à traiter.	
8. 8.1	<b>Points d'information</b> ▫ Dépôt du compte rendu du CODOR du 1 <sup>er</sup> juin 2021. ▫ Des annonces circulent à la DGSP du MSSS par rapport à des changements liés à la gouvernance du dossier COVID-19, afin de permettre le retour prochain au plein fonctionnement pour les autres dossiers ministériels. ▫ Transmission au MSSS de deux mémoires la semaine dernière concernant les produits de vapotage cannabis en réponse à des consultations fédérales de Santé Canada. Leur publication est prévue cette semaine sur le site Internet. Un mémoire a été préparé par la DDIC et l'autre conjointement avec la DSET. ▫ État de la situation préparé par l'équipe de Julie Dostaler dans le cadre de l'enquête du coroner concernant les décès dans les CHSLD en suivi des audiences locales. L'INSPQ sera interpellé comme témoin à l'audience nationale prévue à la fin d'octobre et à presque tout le mois de novembre 2021.	
9.	<b>Messages clés et évaluation</b> Fin de la rencontre à 11 h 40.	

Compte rendu du lac-à-l'épaule du comité de direction  
de l'Institut national de santé publique du Québec  
tenue le vendredi 17 septembre 2021, à 9 h, par TEAMS.

Approuvé

<p>Présences : Natalys Bastien Claude Bernier Nicole Damestoy François Desbiens Julie Dostaler Caroline Drolet Valérie Émond Patricia Hudson Florence Lacasse Sylvain Mercier Michel Roger Jocelyne Sauvé</p> <p>Absence : Aucune</p> <p>Secrétaire : Line Thibodeau (en remplacement de Estelle Voyer)</p>	<p style="text-align: center;"><u>PROJET D'ORDRE DU JOUR</u></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Adoption de l'ordre du jour</li><li>2. Adoption du compte rendu du 7 septembre 2021</li><li>3. Mot de la PDG et objectifs du LAÉ</li><li>4. Portrait financier des ententes</li><li>5. TOPO 26 ETC</li><li>6. Conclusion (tour de table et suivi)</li></ol>
---	---

No	Sujet	Responsable/Suivi
1.	<p><b>Approbation de l'ordre du jour</b></p> <p>Pour débiter la réunion, la PDG souhaite la bienvenue aux membres et remercie François Desbiens qui a pris le relais de l'animation au CODIR extra du 30 août dernier. Elle souligne de plus la présence de Line Thibodeau qui assurera le secrétariat du CODIR et du CODOR en l'absence de Estelle Voyer, et l'en remercie. Elle annonce également l'arrivée, le 25 octobre prochain, de Érik Litvak au poste de VPAAS.</p> <p>Les membres ont pris connaissance du projet d'ordre du jour et aucun autre sujet n'est ajouté.</p>	
2.	<p><b>Adoption du compte rendu du 7 septembre 2021</b></p> <p>Le compte rendu est conforme aux échanges. Seuls ces deux points font l'objet d'une correction :</p> <p>Point 4 :</p> <p>Une correction est demandée à l'avant-dernier paragraphe concernant l'affichage du poste de directeur médical au LSPQ et non de l'INSPQ.</p> <p>On aurait dû lire : <i>La participation d'un partenaire ministériel au comité de sélection est jugée pertinente étant donné les liens étroits avec le LSPQ, mais ne constitue pas une pratique systématique pour tous les postes de cadres supérieurs. Un partenaire externe n'a pas un rôle décisionnel dans un comité de sélection. Il s'agit d'une occasion de tenir compte des enjeux propres à son contexte dans la sélection ainsi qu'une opportunité d'accentuer la relation de partenariat souhaitée.</i></p> <p>Point 6 :</p> <p>Concernant les 26 ETC, Claude Bernier souligne que les suivis ont été faits avec le MSSS, une correspondance sera transmise ce jour.</p>	
3.	<p><b>Mot de la PDG et objectifs du LAÉ</b></p> <p>Les objectifs du LAÉ sont de faire une lecture commune macro des finances de l'organisation et de celles de chacune des directions en cette veille d'une rencontre avec la DGSP prévue le 1<sup>er</sup> octobre prochain, sur l'entente-cadre et les soldes non dépensés au 31 mars 2021. Il y a lieu de convenir d'une stratégie pour se préparer à cette rencontre. Il sera également question des 26 ETC octroyés dans le cadre de la pandémie. Des messages-clés à transmettre au MSSS devront être clairement définis.</p> <p>La liste des grands dossiers, telle que définie en juin dernier devra faire l'objet d'une révision pour en établir une liste réaliste tenant compte de nos capacités. La période de transition vécue depuis environ 18 mois en raison de la COVID-</p>	

No	Sujet	Responsable/Suivi
	<p>19 limite encore nos capacités organisationnelles. La PDG insiste sur le fait d'officialiser par une correspondance nos demandes et nos attentes envers le MSSS sur l'utilisation des soldes au 31 mars 2021.</p> <p>De son côté, Patricia Hudson souligne qu'avec les récents changements à la DGSP, c'est maintenant Yves Jalbert l'interlocuteur pour l'entente protection.</p>	
4.	<p><b>Portrait financier des ententes</b></p> <p>Les membres ont reçu un état de situation préparé par Claude Bernier sur l'état des principaux portefeuilles de projet inclus dans l'entente-cadre. Chacun des directeurs s'exprime sur les difficultés rencontrées dans leur compréhension de leurs financements de projets. Un besoin d'outils simplifiés pour les aider à maîtriser leur compréhension est souhaitée, tant pour les sommes engagées que pour les sommes disponibles. Claude Bernier précise que cette situation fait partie du mandat du nouveau chef de service des ressources financières, soit d'offrir un soutien personnalisé au gestionnaire.</p> <p>Concernant la PGPS, il est convenu de l'inclure à l'analyse financière avec la DGSP en plus de l'entente-cadre et d'identifier nos préoccupations.</p>	<p>Des rencontres seront planifiées entre l'équipe des ressources financières et les directions scientifiques dans la semaine du 20 septembre afin de faire l'analyse et identifier les enjeux associés.</p>
5.	<p><b>TOPO 26 ETC</b></p> <p>Claude Bernier a présenté un état de situation sur le financement des 26 ETC octroyés dans le cadre de la COVID-19 en mars 2020 par thématique affectée. Il convient de rappeler que ces 26 ETC sont insuffisants pour combler tous les besoins liés à la pandémie.</p>	<p>Claude Bernier fera un nouveau calcul des budgets dédiés aux ressources COVID-19 par unité.</p>
6.	<p><b>Conclusion (tour de table et suivi)</b></p> <p>Il est convenu de planifier un CODIR extra, d'une durée d'une heure, vendredi le 24 septembre prochain afin de finaliser la préparation de la rencontre au MSSS.</p>	

Compte rendu de la réunion du comité de direction de l'Institut national de santé publique du Québec tenue le mardi 28 septembre 2021, à 9 h, par TEAMS.

Approuvé

<p>Présences : Natalys Bastien Claude Bernier Nicole Damestoy François Desbiens Julie Dostaler Caroline Drolet Valérie Émond Patricia Hudson Florence Lacasse Sylvain Mercier Michel Roger Jocelyne Sauvé</p> <p>Absence : Aucune</p> <p>Secrétaire : Line Thibodeau (en remplacement de Estelle Voyer)</p>	<p style="text-align: center;"><u>PROJET D'ORDRE DU JOUR</u></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Approbation de l'ordre du jour</li><li>2. Adoption du compte rendu de la réunion du LAÉ du 17 septembre 2021</li><li>3. Rapport de la PDG</li><li>4. Rapport du VPAS</li><li>5. Rapport de la VPAAS</li></ol> <p>Points de discussion :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>6. Validation du rapport de rétroaction du 5 juillet</li><li>7. Cadre de référence Qualité</li></ol> <p>Points d'information :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>8. CR du CODOR du 14 septembre</li><li>9. Création fonction de coordination santé des autochtones</li><li>10. Messages clés et évaluation</li></ol>
---	--

No	Sujet	Responsable/Suivi
1.	<p><b>Approbation de l'ordre du jour</b></p> <p>Les membres ont pris connaissance du projet d'ordre du jour et aucun autre sujet n'est ajouté.</p>	
2.	<p><b>Adoption du compte rendu de la réunion du LAÉ du 17 septembre 2021</b></p> <p>Le compte rendu est conforme aux échanges. Un commentaire est émis à la page 3 concernant le point sur les 26 ETC, il y aurait lieu de bonifier le suivi à faire pour indiquer l'apport des directions scientifiques sur les besoins nécessaires.</p>	
3.	<p><b>Rapport de la PDG</b></p> <p>On tente de remettre en force le calendrier des rencontres statutaires avec le MSSS :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 29 septembre : DGAUMIP</li> <li>▪ 29 septembre : Pôle de santé publique Montréal avec le doyen de l'ESPUM. Les organisations suivantes ont déjà été rencontrées : l'INESSS, la DSP de Montréal et l'IRSST. Rencontre exploratoire pour voir à créer des liens entre les quatre organisations dans un esprit de collaboration. Pour cette rencontre, la PDG sera accompagnée de François Desbiens</li> <li>▪ 1<sup>er</sup> octobre : rencontre DGSP</li> <li>▪ 6 octobre : Rémi Quirion, scientifique en chef au gouvernement du Québec, reconnaissance du statut de chercheur</li> <li>▪ 6 octobre : LAÉ du conseil en matinée et séance ordinaire en p.m.</li> <li>▪ 21 octobre : Pierre-Albert Coubat; le point sur les finances</li> <li>▪ Novembre 2021 : reprise des rencontres sur le projet de L'HDQ</li> </ul> <p>Des changements importants sont à venir dans la composition du conseil d'administration en raison de l'assujettissement de l'Institut à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État. Ceci aura comme conséquence que la fonction de président du conseil sera distincte de la fonction de PDG et le 2/3 des membres seront des membres indépendants, réduisant le nombre de collèges électoraux.</p> <p>La PDG invite les membres du CODIR à consulter l'organigramme du MSSS auquel des modifications viennent d'y être apportées.</p> <p>Enfin, les grands chantiers de l'automne seront discutés au CODOR ce jour-même.</p>	

No	Sujet	Responsable/Suivi
4.	<p><b>Rapport du VPAS</b></p> <p>Concernant le projet de regroupement à L'Hôtel-Dieu de Québec, Claude Bernier fera un suivi à un prochain CODIR.</p> <p>Rencontre à venir au MSSS avec, Marie-Ève Bédard. François Desbiens sera son interface pour l'Institut. Une rencontre est prévue le 1<sup>er</sup> octobre où il fera le point sur les ententes.</p>	<p>Claude Bernier</p> <p>François Desbiens</p>
5.	<p><b>Rapport de la VPAAS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les présentations de l'analyse stratégique au MCE se déroulent bien. La contribution des équipes est soulignée.</li> <li>▪ Une 1<sup>re</sup> édition du rapport bi-hebdomadaire sur la surveillance des variants sortira possiblement dans la semaine du 4 octobre prochain. Les projections de Marc Brisson seront mises en ligne à 10 h ce matin. Jocelyne Sauvé se rendra disponible pour les demandes médias.</li> <li>▪ La demande budgétaire pour le comité génomique est en préparation: le plan de travail sera présenté ce pm au COCAS. Le dépôt est prévu pour la mi-novembre.</li> </ul>	
<b>Points de discussion</b>		
6.	<p><b>Validation du rapport de rétroaction du 5 juillet</b></p> <p>Christiane Thibault présente le rapport de la séance de rétroaction du 5 juillet dernier sur le travail de l'Institut face à la pandémie.</p> <p>Le but de l'exercice d'aujourd'hui est de faire un tour de table pour recueillir les commentaires de chacun sur le document produit dont tous ont reçu une copie. La prochaine étape serait de produire un plan d'action identifiant la priorisation de certaines actions. Le CODIR exprime des inquiétudes à rendre le document officiel étant donné que celui-ci rapporte des citations à chaud. Christiane Thibault propose à tous de s'en tenir à valider uniquement les messages clés de la section 3.4 d'ici trois semaines et de faire un retour en CODIR. Ces éléments serviront de base pour élaborer un éventuel plan de travail.</p>	<p>Christiane Thibault</p>
7.	<p><b>Cadre de référence Qualité</b></p> <p>Véronique Déry se joint au comité.</p>	<p>Julie Dostaler</p>

No	Sujet	Responsable/Suivi
	<p>Nicole Damestoy souligne que le document déposé se veut davantage un engagement envers la qualité qu'un cadre de référence. Un commentaire est émis sur le document de positionnement, soit de recentrer le texte du vrai nord sur la phrase initiale. Il est possible qu'un ajustement doive être également fait sur notre site web.</p> <p>Une consultation auprès des gestionnaires se tiendra jeudi de cette semaine lors de l'assemblée des cadres. Il sera intéressant de faire connaître aux membres du CODIR les éléments captés lors des consultations, le document pourra par la suite être entériné. Une discussion sur la qualité et la façon de faire vivre cette priorité au sein de chacune des équipes en partageant les enjeux, les préoccupations et les pistes de solution dans la gestion, pourra avoir lieu au CODIR du 12 octobre prochain.</p>	
<b>Points d'information</b>		
8.	<b>CR du CODOR du 14 septembre</b> Dépôt du compte rendu.	
9.	<b>Création fonction de coordination santé des autochtones</b> Un état de situation et une demande de création de fonction sont déposés.	
10.	<b>Messages clés et évaluation</b>	

Compte rendu de la réunion du comité de direction de l'Institut national de santé publique du Québec tenue le mardi 12 octobre 2021, à 9 h, par TEAMS.

Approuvé

<p>Présences : Natalys Bastien Claude Bernier Nicole Damestoy François Desbiens Julie Dostaler Caroline Drolet Valérie Émond Patricia Hudson Florence Lacasse Sylvain Mercier Michel Roger Christiane Thibault</p> <p>Absence : Jocelyne Sauvé</p> <p>Secrétaire : Line Thibodeau (en remplacement de Estelle Voyer)</p>	<p style="text-align: center;"><u>PROJET D'ORDRE DU JOUR</u></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Approbation de l'ordre du jour;</li><li>2. Adoption du compte rendu de la réunion du 28 septembre 2021;</li><li>3. Rapport de la PDG;</li><li>4. Rapport du VPAS;</li><li>5. Rapport de la VPAAS;</li></ol> <p>Points de discussion :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>6. Affaires financières :<ol style="list-style-type: none"><li>6.1 Demandes financières – conclusion;</li><li>6.2 Travaux additionnels entente-cadre;</li><li>6.3 Projet L'HDQ (avancement et démarche);</li></ol></li><li>7. PARI;</li><li>8. Conflits d'intérêts;</li><li>9. Tableau de bord – résultats;</li></ol> <p>Points d'information :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>10. CR du CODOR du 28 septembre;</li><li>11. Dépôt des rapports de Sogémap et Léger Marketing;</li><li>12. Dépôt des plans de travail des comités du C.A.;</li><li>13. Messages clés et évaluation.</li></ol>
--	---

No	Sujet	Responsable/Suivi
1.	<p><b>Approbation de l'ordre du jour</b></p> <p>Les membres ont pris connaissance du projet d'ordre du jour et aucun autre sujet n'est ajouté.</p>	
2.	<p><b>Adoption du compte rendu de la réunion du 28 septembre 2021</b></p> <p>Le compte rendu est conforme aux échanges, excepté le point 6 : validation du rapport de rétroaction du 5 juillet pour lequel Christiane Thibault souligne que le libellé du texte résumé aurait dû se lire comme suit :</p> <p>Le but de l'exercice d'aujourd'hui est de faire un tour de table pour recueillir les commentaires de chacun sur le document produit dont tous ont reçu une copie. La prochaine étape serait de produire un plan d'action identifiant la priorisation de certaines actions. Le CODIR exprime des inquiétudes à rendre le document officiel étant donné que celui-ci rapporte des citations à chaud. Christiane Thibault propose à tous de s'en tenir à valider uniquement les messages clés de la section 3.4 d'ici trois semaines et de faire un retour en CODIR. Ces éléments serviront de base pour élaborer un éventuel plan de travail.</p> <p>Il est demandé, également, d'ajouter le nom de la personne responsable du suivi lorsque la situation l'exige dans la colonne de droite.</p>	
3.	<p><b>Rapport de la PDG</b></p> <p>Nicole Damestoy annonce le retour des rencontres statutaires avec le MSSS et fait un résumé des différentes rencontres tenues avec les partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ DGAUMIP : belle rencontre, nous avons fait le point sur les dossiers en cours, en attente de l'analyse PEEQ;</li> <li>▪ Pôle santé publique Montréal : François Desbiens et Julie Dostaler seront les représentants de l'Institut aux prochaines rencontres qui porteront sur le positionnement du projet. Une programmation conjointe est prévue pour quelques dossiers dont celui de la santé urbaine pour lequel la DSET est déjà présente;</li> <li>▪ MSSS – 1<sup>er</sup> octobre – Marie-Ève Bédard agira dorénavant davantage sur les aspects opérationnels à la DGSP. Un travail de collaboration débutera d'ici le début du mois de novembre concernant l'entente-cadre;</li> <li>▪ 4 octobre 2021 : DGTI avec Reno Bernier SMA, le travail de ce dernier est davantage axé sur la gestion de performance. Les difficultés rencontrées en raison de la triangulation entre la DGTI et les directions ministérielles ont été soulignées. M. Bernier souhaite prendre le contrat avec Nosotech pour le dossier SI-SPIN;</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 6 octobre 2021 : lac-à-l'épaule du conseil d'administration axé sur la préparation du prochain plan stratégique 2023-2026. Les membres du C.A. ont démontré beaucoup d'intérêt envers la donnée et l'intelligence artificielle. François Desbiens et Éric Litvak étaient présents;</li> <li>▪ Deuxième rencontre avec D<sup>r</sup> Rémi Quirion, scientifique en chef, le 6 octobre, sur la reconnaissance pour les fonds FRQ des chercheurs de l'INSPQ à titre de chercheur principal. Une autre rencontre sera planifiée par ce dernier afin de préparer les argumentaires.</li> <li>▪ Rencontre avec P<sup>re</sup> Julie Lane, le 8 octobre 2021, dans le cadre de la démarche du MSSS sur l'actualisation de la mission universitaire et des critères de désignation universitaire des établissements du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). Présentation de l'Institut et de son mode de fonctionnement. Les messages clés étaient bien préparés;</li> <li>▪</li> </ul> <p>À venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 20 octobre 2021: rencontres du personnel INSPQ. Rencontres en préparation avec les communications et les RH, les membres sont invités à informer des bons coups des derniers mois qui seront soulignés. Nicole fait mention des travaux menés par Natalys sur les enjeux de rétention du personnel cadre; Un sondage court Entreprise en santé est lancé, ceci pourra alimenter les réflexions entourant cet enjeu;</li> <li>▪ 26 octobre 2021 : rencontre avec Pierre-Albert Coubat au MSSS;</li> <li>▪ 10 et 11 novembre 2021 : Comparution de l'INSPQ à l'enquête du coroner. Une mobilisation des directions concernées est demandée;</li> <li>▪ CGR au MSSS; les membres sont actuellement mobilisés sur le dossier de la vaccination obligatoire et ses impacts</li> <li>▪ Rencontres de « best brain » les 12 et 16 novembre 2021 sur l'intelligence artificielle, la santé publique et l'équité, organisé par les IRSC présidées par D<sup>r</sup> David Buckeridge. Valérie Émond y participera ainsi que Éric Litvak. De son côté, Caroline Drolet souhaite une discussion de fond sur les notions d'équité, d'inclusion, etc.</li> <li>▪</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le dossier de la recherche en appui à nos travaux sera présenté au CODIR de décembre.</li> </ul>
<p>4.</p>	<p><b>Rapport du VPAS</b></p> <p>Révision de la loi sur la Santé au travail (59) adoptée en septembre dernier à l'Assemblée nationale. Pour l'INSPQ, il y a des enjeux de financement pour une équipe de SAT stable afin de répondre aux mandats qui nous seraient confiés.</p> <p>Partenariats avec les universités; un prolongement d'un an nous sera accordé pour le contrat d'affiliation avec l'Université Laval, les travaux de mise à jour du contrat débiteront en février 2022.</p> <p>L'arrivée de D<sup>r</sup> Éric Litvak à l'Institut est prévue pour le lundi 25 octobre prochain. Nicole, François et Jocelyne se réuniront pour discuter des dossiers qui seront sous sa gouverne.</p>	

5.	<p><b>Rapport de la VPAAS</b></p> <p>En l'absence de Jocelyne Sauvé, ce point est reporté à la prochaine réunion.</p>	
<b>Points de discussion</b>		
6.	<p><b>6.1 Demandes financières - conclusion</b></p> <p>Claude Bernier présente la liste des projets financés selon le processus de sélection réalisé au COCAS (pour les projets scientifiques) et au CODOR (pour les projets corporatifs). François Desbiens précise que des chartes de projet sont attendues pour tous les besoins scientifiques. À la question à savoir si d'autres projets peuvent être déposés étant donné les soldes disponibles, Nicole Damestoy invite au réalisme quant à notre capacité à réaliser ce qui est déjà planifié. Elle invite le COCAS à faire le suivi régulier de l'avancement des projets et ainsi remettre les sommes d'argent non utilisées dans la réserve. Elle mentionne également qu'une somme de 15 k\$ et non de 20 k\$, décentralisée dans les directions est disponible pour le développement de la relève.</p> <p>Concernant le projet en SI, ces sommes sont affectées au programme de SI au niveau de l'Institut selon les normes attendues par le MSSS.</p> <p>Des questions sont posées sur les projets corporatifs, notamment le projet en intelligence d'affaire. Il s'agit de partir un tableau de bord organisationnel avec de l'information de gestion en vue de suivre la performance. Un comité de suivi se rattachera au projet. Il convient d'optimiser la lecture que nous faisons des suivis budgétaires et des outils de suivi scientifique. On propose d'inscrire la direction responsable pour chaque projet dans le tableau.</p> <p><b>6.2 Travaux additionnels entente-cadre</b></p> <p>À la suite de la rencontre avec la DGSP, il a été demandé d'identifier ce qui est actuellement engagé VS ce qui est réservé mais non démarré. Confirmation obtenue qu'il n'y aurait pas de nouveaux projets/financements. Le projet génomique pourrait être financé par le biais du plan de rétablissement COVID-19.</p> <p>Claude fait part des trois constats suivants de la part de la DGSP: Il n'y aura pas d'argent neuf en 2022-2023, l'équipe nouvellement en place ne maîtrise pas l'ensemble des suivis financiers de l'entente cadre) et se questionne sur notre capacité à livrer la globalité de ce qui est inscrit.</p> <p>Patricia Hudson identifie un 95 k\$ pour les ITSS qui peut être libéré. Quant au volet protection, difficile de faire l'exercice dans les délais attendus. Pour le volet SAT, on pourra les utiliser en 2023.</p> <p>Caroline Drolet propose de tracer les délais du MSSS. Julie propose de s'organiser pour capter cela dans SERVO. Caroline se dit étonnée que le budget du dossier cannabis ait été coupé étant donné les surplus totalisant 118 M\$. Il est proposé de faire un audit de notre processus de gestion de projets. Ex: tracer 5 projets.</p>	<p>Une rencontre spécifique aura lieu pour aborder le financement des projets TI dans les laboratoires</p> <p>Prochaine rencontre DGSP-INSPQ prévue dans trois semaines, soit le 28 octobre 2021.</p>

	<p>Pour l'option C, on propose de regrouper les critères 3 et 4 sous 3 options. 1- en place, 2- en affichage, 3- pas encore là.</p> <p><b>6.3 Projet L'HDQ (avancement et démarche)</b></p> <p>Un état de situation et le Programme fonctionnel et technique (PFT), préparé par le CIUSSS de la Capitale-Nationale pour le volet 1 de la démarche ont été déposés, Claude invite les membres à l'informer si d'autres partenaires doivent être ajoutés. La mise en place du télétravail limite la capacité actuelle de l'Institut de définir les besoins en termes de locaux.</p>	<p>Julie Dostaler relancera Sylvie Poirier du MSSS pour les signatures des ententes spécifiques encore en suspens.</p> <p>Claude Bernier mettra à jour le gabarit. L'information recueillie sera discutée au CODIR du 26 octobre 2021</p> <p>Claude Bernier fait la validation de nos besoins d'espaces, en fonction du scénario court proposé.</p>
<p><b>7.</b></p>	<p><b>PARI</b></p> <p>Natalys Bastien présente le nouveau PARI qui entrera en vigueur en décembre 2021 pour l'ensemble du personnel salarié de l'Institut. Ce nouveau PARI est basé sur une approche par compétences.</p> <p>Il propose des objectifs à atteindre. On vise 100 % d'atteinte pour les 3 catégories suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Probation : 100 % des PARI de probation sont complétés d'ici avril 2022</li> <li>- Cadres : 100 % des PARI des cadres sont complétés d'ici septembre 2022</li> <li>- Ensemble du personnel. Décembre 2022, avril 2023 ou décembre 2023 sont les mois proposés pour ce faire. Le CODIR choisi l'objectif de 100 % PARI du personnel salarié d'ici avril 2023.</li> </ul> <p>Pour le personnel salarié, un PARI sera fait auprès des employés qui ne se seront pas absentes (ex. congé maladie, maternité) dans les deux dernières années.</p> <p>Des ateliers d'échange seront développés pour soutenir les gestionnaires en novembre suivi d'un communiqué de la PDG pour annoncer la démarche.</p> <p>Pour les médecins, s'ils font des PARI, des crédits de formation peuvent être réclamés (rétroaction sur le travail, ce n'est pas une évaluation au sens départemental du terme).</p>	
<p><b>8.</b></p>	<p><b>Conflits d'intérêts</b></p>	

	<p>Les membres ont reçu un état de situation présentant le plan de déploiement de la déclaration d'intérêts auprès du personnel ainsi que le projet du plan de déploiement. Les ajustements suivants sont soulevés:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Importance de mettre à contribution les directions scientifiques. Les directeurs souhaitent voir l'ensemble des déclarations de leur équipe. Le soutien de Michel Désy, conseiller en éthique, sera apporté à la direction plutôt qu'aux cadres intermédiaires. Les RH devront y être associés pour les enjeux RH, notamment sur l'utilisation du titre professionnel hors institut, les représentations du personnel, la notion d'activité personnelle. Étant donné que la directive n'est pas adoptée, advenant un CI à traiter, ce dossier sera traité en vertu de la directive présentement en cours. Il faut aussi se questionner sur notre pouvoir d'imposer la complétion d'un formulaire et de la qualité.</li> </ul> <p>Au niveau de la communication, on insiste sur le fait de donner du sens à la démarche. Être dans la transparence, mettre en valeur la responsabilité collective pour respecter notre engagement public envers la qualité et l'absence d'intérêt dans la science produite à l'INSPQ.</p>	<p>Le mois de janvier est privilégié pour procéder à cet exercice auprès du personnel annuellement.</p>
9.	<p><b>Tableau de bord - résultats</b></p> <p>Faute de temps, ce point est reporté à la prochaine réunion. Toutefois, un comité sera formé pour l'analyse des indicateurs de performance, sous la responsabilité de Julie Dostaler.</p>	
<b>Points d'information</b>		
10.	<b>CR du CODOR du 28 septembre</b>	
11.	<b>Dépôt des rapports de Sogémap et Léger Marketing.</b>	
12.	<b>Dépôt des plans de travail des comités du C.A.</b>	
13.	<b>Messages clés et évaluation.</b>	

Compte rendu de la réunion du comité de direction de l'Institut national de santé publique du Québec tenue le mardi 26 octobre 2021, à 9 h, par TEAMS.

Approuvé

<p>Présences : Natalys Bastien Claude Bernier Nicole Damestoy François Desbiens (jusqu'à 10 h) Julie Dostaler Caroline Drolet Valérie Émond Patricia Hudson Florence Lacasse Éric Litvak Sylvain Mercier Christiane Thibault</p> <p>Absence : Michel Roger Jocelyne Sauvé</p> <p>Secrétaire : Line Thibodeau (en remplacement de Estelle Voyer)</p>	<p style="text-align: center;"><u>PROJET D'ORDRE DU JOUR</u></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Accueil Éric Litvak et approbation de l'ordre du jour;</li><li>2. Adoption du compte rendu de la réunion du 12 octobre 2021;</li><li>3. Rapport de la PDG;</li><li>4. Rapport du VPAS;</li><li>5. Rapport de la VPAAS;</li></ol> <p>Points de discussion :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>6. Tableau de bord – performance;</li><li>7. Aménagement des bureaux;</li><li>8. Boursier IRSC;</li><li>9. Prochaine rencontre DGSP-INSPQ : validation planification financière;</li></ol> <p>Points de décision :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>10. Politique linguistique – ajustement mineur;</li></ol> <p>Points d'information :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>11. Revue de presse;</li><li>12. Lancement Fonds de démarrage;</li><li>13. Formation des gestionnaires – télétravail;</li><li>14. Rapport d'évaluation de programme – DQPI;</li><li>15. Travaux sécurité civile;</li><li>16. CR du CoDOR du 19 octobre;</li><li>17. Messages clés et évaluation.</li></ol>
---	--

No	Sujet	Responsable/Suivi
1.	<p><b>Accueil Éric Litvak et approbation de l'ordre du jour</b></p> <p>En ouverture de réunion, la PDG présente Dr Éric Litvak, nouveau VPAAS qui a débuté ses fonctions hier à l'Institut. Ce dernier possède une vaste expérience en planification et programmation régionale de santé publique, tant en ce qui concerne la PGPS que la PNSP. D'ici décembre prochain, il accompagnera et appuiera Jocelyne Sauvé sur le dossier de la COVID-19 puisqu'il prendra la relève de cette dernière sur ce dossier à partir de janvier 2022.</p> <p>Éric Litvak se dit très heureux et enthousiaste de se joindre à l'INSPQ. Au cours des prochaines semaines, des rendez-vous avec chacun des directeurs et directrices seront planifiés afin de faire connaissance et de discuter de leurs dossiers et domaines respectifs.</p> <p>De son côté, Julie Dostaler a transmis un état de situation à chacun des membres sur le projet de loi concernant les renseignements de santé qui circule dans le DOSSDEC au MSSS. Les membres sont invités à assurer la confidentialité de ce document.</p> <p>Enfin, il est convenu de cesser le dépôt des documents des CoDIR dans le canal de l'application Teams. Les documents seront dorénavant déposés uniquement sur le S/Partage et dans la convocation d'agenda.</p>	Éric Litvak/Rencontres individuelles avec membres CoDIR.
2.	<p><b>Adoption du compte rendu de la réunion du 12 octobre 2021</b></p> <p>Le compte rendu est conforme aux échanges. Des corrections orthographiques mentionnées seront corrigées. Il est suggéré de reprendre la publication de notes récapitulatives, exercice délaissé en raison de la charge de travail entourant la pandémie. Il est convenu que ces notes seront notées dans la colonne de suivis à droite vis-à-vis chacun des points de l'ordre du jour</p> <p>Suivis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétroaction des travaux du LAÉ du 5 juillet 2021 sur le debriefing COVID-19 : la date limite pour le retour des commentaires est le 29 octobre prochain à Christiane Thibault.</li> <li>• Rencontres du personnel tenues dans la semaine du 18 octobre, une évaluation de la rencontre est en cours auprès du personnel pour laquelle 156 personnes ont répondu. Julie Dostaler mentionne avoir reçu des commentaires positifs sur ces rencontres mais que les commentaires et questions en grand nombre dans la discussion instantanée semblent être un irritant pour certains.</li> <li>• Rencontre avec la sous-ministre en titre reportée au 28 octobre. À discuter : suivi budgétaire en SI, enjeux COVID-19, analyse génomique, évolution des travaux hors COVID-19, programme d'évaluation externe de la qualité, rôle de l'Institut en santé au travail. Les membres sont invités à transmettre à la PDG leurs préoccupations supplémentaires.</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le besoin de cartographier les délais liés à l’approbation d’un projet scientifique est identifié.</li> <li>• Enquête du coroner : forte mobilisation en cours de Jocelyne Sauvé et des médecins de la DRBST en préparation aux comparutions.</li> <li>• Suivis de la rencontre avec D<sup>re</sup> L. Opatrny du MSSS: le rapatriement des analyses de parasitologie au LSPQ ne semble plus acquis. François Desbiens fera le suivi avec la DBBM.</li> <li>• Voir à clarifier avec le MSSS les vis-à-vis avec les directeurs de l’Institut, en respect de la hiérarchie.</li> <li>• 26 octobre p.m. : DGFARB avec Pierre-Albert Coubat.</li> <li>• 28 octobre : DGSP, point à l’ordre du jour du présent CoDIR.</li> </ul>	<p>La cartographie des délais dans le processus d’approbation d’un projet scientifique est captée par Julie Dostaler : suivi bureau de projet, mettre en place le processus pour mesurer ces délais à partir de 2022-2023.</p>
<p>3.</p>	<p><b>Rapport de la PDG</b></p> <p>La PDG informe les membres que Jocelyne Sauvé continuera d’être la porte-parole COVID-19, poursuivra sa présence aux rencontres du MCE et orchestrera les travaux en vue du renouvellement de la subvention du projet pour 2022 et ceux sur la réduction des délais de séquençage au LSPQ.</p> <p>Les autres points ont été traités lors du suivi du compte rendu de la réunion du 12 octobre 2021.</p>	
<p>4.</p>	<p><b>Rapport du VPAS</b></p> <p>François Desbiens fait le suivi des sujets traités à l’exécutif de la TCNSP le 19 octobre dernier. Il informe que 3 projets de loi sont actuellement en rédaction par le MSSS : le projet de loi sur les renseignements de santé (voir note au point 1), un projet de loi qui prévoit la fin de l’état d’urgence sanitaire et un qui prévoit le maintien de certaines mesures de transition qui doivent perdurer en dépit de la fin de l’état d’urgence (ex. vaccinateurs, télémédecine, etc.).</p> <p>Les dossiers prioritaires de l’exécutif sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser le post mortem de la pandémie;</li> <li>• Planifier l’application de la nouvelle LSST, opérationnaliser les nouvelles responsabilités du DNSP,</li> <li>• Les effectifs médicaux en santé publique ; répartition des PEM et PREM entre les régions et le volet national;</li> <li>• Révision de la PNSP autour de la démarche des gains appréciables;</li> <li>• Les développements budgétaires : la DGSP est préoccupée que les postes financés soient ouverts et comblés dans les directions régionales.</li> </ul> <p>Concernant les PREM, une discussion se tiendra au CoCAS sur la place qu’occupe notre PREM dans l’ensemble du réseau de santé publique. Il faut discuter de l’utilisation optimale des postes médicaux à l’interne de l’INSPQ dans le contexte de plusieurs départs à la retraite de médecins de l’Institut anticipés.</p> <p>François Desbiens et Natalys Bastien se réuniront pour évaluer la contribution de la DRH à cette démarche.</p>	<p>Discussion en CoCAS sur le rôle et la répartition des effectifs médicaux au sein de l’INSPQ.</p>

5.	<p><b>Rapport de la VPAAS</b></p> <p>Reporté.</p>	
<p><b>Points de discussion</b></p>		
6.	<p><b>Tableau de bord – performance</b></p> <p>Les membres ont reçu les résultats du tableau de bord en plus d'avoir déjà pris connaissance du rapport Sogémap, du rapport sur l'évaluation de programme DQPI, des résultats du rapport annuel de gestion et du rapport du sondage sur la notoriété. Julie Dostaler suggère de créer un comité de travail pour la mise en commun de la lecture de ces différents rapports et pour dégager les priorités et les améliorations à apporter (pour recommandations au CoDIR). Déjà, les RH produisent un tableau de bord pour le bénéfice du conseil d'administration, le comité se penchera sur une approche davantage axée sur la performance.</p> <p>La PDG souhaite voir le développement d'un tableau de bord organisationnel avec des indicateurs d'actualité, orchestrant un changement de culture.</p> <p>François Desbiens quitte la réunion à 10 h pour assister à la deuxième partie de l'exécutif TCNSP qui a lieu en même temps.</p>	<p>Julie Dostaler – Création d'un groupe de travail pour initier un tableau de bord sur la performance.</p> <p>Le comité sera composé de :</p> <p>Julie Dostaler Éric Litvak Christiane Thibault Caroline Drolet Claude Bernier Natalys Bastien</p>
7.	<p><b>Aménagement des bureaux</b></p> <p>Yves Michaud se joint à la réunion.</p> <p>Claude Bernier présente l'état de situation déposé qui identifie les divers scénarios explorés avec les différents avantages et inconvénients, et précise qu'à la suite des réunions tenues entre l'équipe de pérennisation du télétravail et les directeurs ainsi qu'à la réunion du CoDOR du 19 octobre dernier, le scénario 2, soit celui « par étage » semble le plus efficient pour tous. Le comité de direction est en accord avec ce scénario. Les gestionnaires en seront informés à la rencontre des cadres le 28 octobre prochain et les gestionnaires concernés seront convoqués à une rencontre avec le « comité d'étage » pour identifier les besoins de leurs équipes et convenir de l'aménagement des plans de leurs locaux.</p> <p>Après plusieurs échanges entre les membres du CoDIR sur les préoccupations des équipes quant à l'équité, les membres conviennent que les critères d'assignation des bureaux fermés restent à définir, notamment pour le personnel qui sera en présentiel 4-5 jours/semaine. La nature de la tâche et la confidentialité associées à la fonction guideront la réflexion. Il est proposé que le comité de pérennisation s'y penche. Une réflexion sur le besoin de se doter d'un code de vie applicable aux espaces ouverts est également soulevée.</p> <p>En ce qui a trait aux travaux entourant la dépersonnalisation des bureaux, cet exercice s'accompagne d'un tri documentaire et d'identification des documents de référence. L'équipe de GID du Secrétariat général et l'équipe du Centre de documentation soutiendront les équipes dans ce dossier. Ces équipes soutien peuvent rencontrer chaque unité pour expliquer comment faire le tri documentaire, quoi jeter, quoi conserver et où l'envoyer. Côté échéancier, deux calendriers pourront être produits, soit un pour le retour au bureau et un second pour la dépersonnalisation.</p>	<p>Yves Michaud – Convoquer les « comités d'étages » - Discussion en comité de pérennisation ce PM pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● convenir de critères d'assignation des espaces fermés;</li> <li>● proposition de séquence des travaux et calendrier.</li> </ul>

<p>8.</p>	<p><b>Boursier IRSC</b></p> <p>Ce programme, lancé il cinq ans par les IRSC permet aux instituts de recevoir des stagiaires en recherche inscrits au doctorat dans le but de favoriser le réseautage entre instituts. L'INSPQ a soutenu trois stagiaires depuis 2017 grâce à ce programme pour des fellows en intelligence artificielle et santé publique. Une stagiaire doit débiter en janvier 2022 à la DDIC. Son projet de stage portera sur l'<i>Évaluation économique d'interventions qui touchent le logement et la santé : éclairer les décisions, réduire les inégalités sociales et préparer l'avenir pour une société résiliente postpandémie.</i></p> <p>La PDG souligne l'avantage stratégique de saisir cette opportunité canadienne dans le créneau d'expertise de l'exploitation de la donnée que nous souhaitons mettre de l'avant.</p> <p>Des préoccupations sont exprimées, surtout quant à la charge de travail associée à l'encadrement exigé par le mentorat. Ce projet sera discuté au CoCAS de ce p.m.</p> <p>Un 5<sup>e</sup> concours sera lancé par les IRSC en novembre 2021 pour un début de stage en septembre 2022.</p>	<p>Discussion en CoCAS pour choisir le projet à présenter et le directeur accompagnateur.</p> <p>Julie Dostaler – Recueillir le projet de stage et faire le lien avec les IRSC.</p>
<p>9.</p>	<p><b>Prochaine rencontre DGSP-INSPQ : validation planification financière</b></p> <p>Claude Bernier présente et commente les tableaux insérés dans l'état de situation déposé.</p> <p>Du côté des soldes non engagés, il reste une somme 0,509 M\$ au 1<sup>er</sup> octobre 2021, maintenant majorée à 0,568 M\$ à la suite de l'exercice de validation et d'une répartition différente. Le MSSS voudrait connaître l'utilisation de cette somme.</p> <p>Pour les soldes engagés, un solde de 6,968 M\$ est en majeure partie engagé, qui occasionnera toutefois un solde au 31 mars 2022 inférieur à celui de 2021. Tous les engagements sont bien documentés. Il importe que les sommes servent à respecter les engagements à l'égard de l'Institut. En protection, il n'y a pas d'enjeu, les sommes sont bien établies pour 2021-2022, celles de 2022-2023 restent à discuter. À la DDIC, 2 projets en cours pourraient être financés à même l'entente.</p> <p>Révision de l'ordre du jour et des messages clés pour la rencontre de suivi du 28 octobre 2021.</p>	<p>Claude Bernier – terminer préparation.</p> <p>Julie Dostaler – communiquer avec le bureau de Sylvie Poirier DGSP pour finaliser l'ODJ de la rencontre.</p> <p><i>Suivi post CoDIR :</i>  <i>La rencontre DGSP-INSPQ est reportée au 19 novembre 2021 à la demande du MSSS.</i></p>

<b>Points de décision</b>		
<b>10.</b>	<p><b>Politique linguistique – ajustement</b></p> <p>L'Office québécois de la langue française a relancé l'Institut au début du mois d'octobre nous demandant de nous conformer à la révision de la Politique linguistique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration du gouvernement du Québec, et de l'en informer.</p> <p>En ce qui concerne l'Institut, ceci implique des ajustements mineurs tels que la mise à jour de la composition du comité linguistique permanent étant donné que plusieurs membres ont quitté l'organisation, et la modification du libellé du champ d'application de notre politique linguistique, comme indiqué sur l'état de situation.</p> <p>Les membres du CoDIR sont en accord avec les modifications proposées. Un suivi sera fait avec l'OQLF et sur approbation de leur part, la politique mise à jour sera présentée au C.A. de décembre 2021 pour approbation.</p>	<p>Julie Dostaler – Suivi avec l'OQLF.</p> <p>Politique mise à jour déposée au C.A. du 7 décembre 2021.</p>
<b>Points d'information</b>		
<b>11.</b>	<p><b>Revue de presse</b></p> <p>L'Institut a acquis, en juin dernier, une nouvelle technologie lui permettant une meilleure surveillance et analyse des médias sociaux. La base de données comprend les médias écrits, numériques (radio et télévision) et les médias sociaux. Un lien permettra le visionnement et l'écoute d'un extrait d'entrevue. Cette nouvelle revue de presse sera diffusée par le biais d'un courriel avec titres cliquables et sera distribuée aux directeurs et aux membres du conseil d'administration ainsi qu'aux gestionnaires intéressés. La revue de presse d'Influence Communication continuera d'être distribuée au C.A. et au CoDIR mais, selon l'appréciation de la nouvelle technologie, celle d'Influence Communication pourrait être cessée puisque plus dispendieuse.</p> <p>Distribution de la revue d'Influence Communication, si la version papier demeure requise, elle devra continuer d'être dans les listes de distribution également.;</p>	<p>La distribution de la revue de presse sera ajustée en fonction des besoins.</p>
<b>12.</b>	<p><b>Lancement Fonds de démarrage</b></p> <p>Le concours Hiver 22 du Fonds de démarrage sera lancé le 4 novembre prochain. La date limite pour déposer un projet est le 2 décembre 2021. Les membres du CoCAS en seront informés et invités à promouvoir ce fonds dans leurs équipes.</p>	<p>Julie Dostaler – recueillir les projets.</p> <p>Le CoDIR sera informé des résultats de l'analyse des projets. Un état de situation résumant les retombées récentes des projets financés dans les concours précédents sera déposé.</p>

13.	<p><b>Formation des gestionnaires – télétravail</b></p> <p>Les gestionnaires recevront une formation pour les soutenir dans la gestion des équipes de travail hybrides, tel que décrit dans l'état de situation déposé. Actuellement il n'y a pas suffisamment de gestionnaires inscrits pour démarrer la cohorte d'automne.</p>	<p>Une relance sera faite auprès des équipes.</p> <p>Si requis, la 1<sup>re</sup> cohorte démarrera en janvier 2022.</p>
14.	<p><b>Rapport d'évaluation de programme – DQPI</b></p> <p>Après avoir été présenté au CoDOR le 19 octobre dernier, ce rapport sera présenté et discuté au CoCAS du 2 novembre prochain.</p>	
15.	<p><b>Travaux sécurité civile</b></p> <p>Christiane Thibault partage un état de situation décrivant les prochains travaux ministériels en sécurité civile. Le comité interdirection de sécurité civile de l'INSPQ pourra notamment être sollicité dans le cadre de ces travaux.</p>	
16.	<p><b>CR du CoDOR du 19 octobre.</b></p> <p>Les membres ont reçu copie du compte rendu.</p>	
17.	<p><b>Messages clés et évaluation.</b></p>	

Compte rendu de la réunion du comité de direction de l'Institut national de santé publique du Québec tenue le mardi 9 novembre 2021, à 9 h, par TEAMS.

Approuvé

<p>Présences : Natalys Bastien (jusqu'au point 6 inclusivement) Nicole Damestoy François Desbiens Julie Dostaler Caroline Drolet Valérie Émond Judith Fafard Patricia Hudson Florence Lacasse Éric Litvak Sylvain Mercier Christiane Thibault</p> <p>Absence : Claude Bernier Jocelyne Sauvé</p> <p>Secrétaire : Line Thibodeau (en remplacement de Estelle Voyer)</p> <p>Invité : Benoît Houle (pour le point 8)</p>	<p style="text-align: center;"><u>PROJET D'ORDRE DU JOUR</u></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Approbation de l'ordre du jour;</li><li>2. Adoption du compte rendu de la réunion du 26 octobre 2021;</li><li>3. Rapport de la PDG;</li><li>4. Rapport du VPAS;</li><li>5. Rapport de la VPAAS;</li></ol> <p>Points de discussion :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>6. Levée du télétravail obligatoire et impact pour l'INSPQ;</li><li>7. Plan stratégique – adoption des cibles 2023 et planification de la démarche;</li><li>8. Plan de communications externes et évolution de l'image de marque;</li><li>9. Projets L'HDQ et Pôle de santé publique Montréal ;</li></ol> <p>Points de décision (ODJ de consentement) :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>10. Révisions mineures à 2 politiques : partenariats + collaboration;</li></ol> <p>Points d'information :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>11. Compte rendu du CoDOR du 2 novembre 2021;</li><li>12. Notes du LAÉ du C.A.;</li><li>13. Messages clés et évaluation;</li></ol>
---	--

No	Sujet	Responsable/Suivi
1.	<p><b>Approbation de l'ordre du jour</b></p> <p>Aucun autre sujet n'est ajouté.</p> <p>Nous souhaitons la bienvenue au D<sup>re</sup> Judith Fafard, nouvellement membre du comité de direction.</p>	
2.	<p><b>Adoption du compte rendu de la réunion du 26 octobre 2021</b></p> <p>Le compte rendu est conforme aux échanges après cet ajout suggéré :</p> <p>Au point 11 <i>Revue de presse</i>, il y a lieu d'indiquer de porter attention à la distribution de la revue d'Influence Communication, si la version papier demeure requise, elle devra continuer d'être dans les listes de distribution également.;</p> <p>Suivis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétroaction des travaux du LAÉ du 5 juillet : Christiane Thibault a reçu les commentaires des membres du CoDIR, lesquels seront déposés au CoDIR du 30 novembre;</li> <li>• Tableau de bord - performance : une première rencontre du comité de travail aura lieu le 13 décembre;</li> <li>• Revue de presse <i>MeltWater</i>: une communication à tous les cadres est prévue le 11 novembre.</li> </ul>	<p>Julie Dostaler/Tenir les membres informés</p> <p>Christiane Thibault/Présentation au CoDIR du 30 novembre</p>
3.	<p><b>Rapport de la PDG</b></p> <p>La PDG informe les membres des diverses rencontres au MSSS ainsi que le suivi de certains dossiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La rencontre avec la DGSP qui était prévue le 28 octobre est reportée au 3 décembre et celle sur le suivi financier est prévue le 24 novembre 2021, l'accent sera mis sur l'entente 2022-2023. Le calendrier des rencontres statutaires avec le MSSS reprend graduellement;</li> <li>• DFARB-Pierre-Albert Coubat : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Priorités ministérielles actuelles portent sur les besoins en ressources humaines et la situation des aînés. Message passé confirmant la livraison de nos livrables dans la dernière année;</li> <li>- PEEQ au LSPQ : sommes toujours en attente de la réponse de DGAUMIP;</li> <li>- Sécurité de l'information : attendons confirmation écrite du budget NR de 550 000 \$ pour 2021-2022 de la DGTI;</li> </ul> </li> <li>• Rencontre avec la sous-ministre en titre, Dominique Savoie, le 28 octobre 2021: entente-cadre 2022-2023 prête à être négociée. Dossier génomique : une correspondance sera adressée identifiant les dépenses récurrentes hors COVID-19, 2 M\$ seront demandés pour la période de janvier à mars 2022 et 10 M\$ pour</li> </ul>	

	<p>2023. La correspondance fera également état du financement en attente concernant les 26 ETC et les 95 ETC octroyés et dont les heures ont été consommées;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Récompensé par le Collège des médecins, le Dr Gaston De Serres a reçu le Prix d'excellence, honneur décerné à un médecin pour ses réalisations remarquables. On souligne également, le Prix rayonnement décerné à la Dre Caroline Quach-Thanh;</li> <li>• 28 octobre : Dr Rémi Quirion, présentation sur le thème de la science en soutien à la décision au Cercle de la haute fonction publique, s'intéresser à la donnée au cœur de la recherche. Relance faite par ailleurs quant à la reconnaissance du statut de chercheur principal;</li> <li>• Enquête du coroner : témoignages de l'INSPQ et de la DGSP cette semaine;</li> <li>• JASP: 23, 24 et 25 novembre en mode virtuel. Le CoDIR qui était prévu le 23 novembre est annulé et sera repris le 30 novembre pour une durée d'une heure;</li> <li>• 5 novembre 2021 : Rencontre avec la DGSP sur le plan de transition. L'Institut pourrait obtenir certains mandats. L'organisation interne pour recevoir ces mandats est à suivre en fonction de ce qui nous sera confié;</li> <li>• DTI : Le jeton Global protect, délestage prochain en raison de l'utilisation du VPN INSPQ qui s'avère suffisamment performant. Des tests sur la résistance du système sont en cours. Une application de secours, au besoin, est présentement analysée. Sylvain Mercier souligne que le VPN comprend un canal de communication sécurisé, permettant au personnel de pouvoir travailler avec un portable INSPQ dans un lieu public. Une rencontre a lieu ce jour entre la DTI et le CTQ pour discuter des besoins inhérents à certains équipements du laboratoire. Pour le personnel qui n'utilise pas d'ordinateur de l'Institut, un suivi sera fait par la DTI, de même qu'une liste du personnel utilisant le jeton sera produite. Un suivi particulier sera fait auprès de certaines personnes qui continuent d'utiliser le jeton et leur matériel personnel en dépit du fait qu'ils sont aussi équipés avec du matériel INSPQ.</li> </ul>	<p>Une copie de la lettre sera circulée pour information aux membres du CoDIR</p>
<p>4.</p>	<p><b>Rapport du VPAS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets L'HDQ.et Pôle de santé publique Montréal : suivi des rencontres du comité directeur L'HDQ et de la rencontre avec l'ESPUM sur une programmation scientifique commune identifiant certains axes;</li> <li>• Demande formelle du CHU de Québec – Université Laval, pour le renouvellement de l'entente des médecins qui ont un mandat à l'Institut;</li> <li>• Boursier IRSC : l'affichage est en cours. La DVSQ est responsable de la présélection des candidats. Un parcours d'accueil sera élaboré pour faciliter l'intégration des stagiaires. Florence Lacasse sera informée advenant un lien avec le LSPQ. Le comité d'intelligence artificielle sera remis en force en février 2022;</li> <li>• Équipes du CCNPPS et des Services cliniques de dépistage : des discussions seront tenues avec les RH pour voir à pérenniser le rattachement du personnel à la DDIC qui se dit intéressée à les voir joindre sa direction de façon permanente.</li> </ul>	<p>Julie Dostaler</p> <p>Natalys Bastien/Information et lien avec les finances</p>

5.	<p><b>Rapport de la VPAAS</b></p> <p>En l'absence de D<sup>re</sup> Jocelyne Sauvé, retenue à l'enquête du coroner, ce point n'est pas traité.</p>	
<b>Points de discussion</b>		
6.	<p><b>Levée du télétravail obligatoire et impact pour l'INSPQ</b></p> <p>Présentation par Natalys Bastien d'un état de situation sur le projet de télétravail à la suite de la levée de télétravail obligatoire par le gouvernement, de même qu'un projet de révision de la directive.</p> <p>Il est décidé de conserver l'objectif de retour au bureau graduel au début de 2022 afin de permettre l'aménagement des espaces en fonction des nouveaux besoins selon les différentes options de télétravail offertes. Des modifications seront apportées à la directive, telles qu'un formulaire simplifié pour officialiser le choix de l'employé au lieu d'une entente d'engagement de télétravail, de même que l'ajout d'une section sur la gestion intégrée des documents (GID). Il y a lieu également de préciser dans la directive que le gestionnaire doit être en mesure de connaître le lieu de travail de l'employé, ex. s'il exerce ses fonctions en dehors de son lieu habituel de travail (maison) mais non dans un des locaux de l'Institut. Les éléments entourant la confidentialité des échanges lorsqu'en télétravail, de même que des questions de remboursement de la surprime d'assurance restent à préciser. La directive ainsi modifiée sera déposée au CoDIR du 30 novembre pour adoption.</p> <p>En ce qui a trait aux différentes étapes entourant la préparation pour l'implantation du télétravail, la date limite pour la dépersonnalisation des bureaux sur Wolfe est repoussée au 15 décembre et sur Crémazie, cela reste à déterminer. L'emprunt de matériel tel que chaise ergonomique pourra être poursuivi une fois le retour au bureau. Une réflexion est nécessaire pour la gouvernance du projet pour assurer sa réalisation selon les objectifs poursuivis.</p> <p>Tous conviennent de la nécessité de rehausser et d'harmoniser les communications entourant ce projet.</p>	<p>Toutes les rencontres de comité de concertation par étage sont stoppées afin de refaire le point avec l'équipe projet</p> <p>Un comité consultatif formé de cadres intermédiaires sera constitué pour gérer le changement plus proche des préoccupations du personnel</p> <p>Claude Berner et Natalys Bastien/Suivi</p>
7.	<p><b>Plan stratégique – adoption des cibles 2023 et planification de la démarche</b></p> <p>Le plan stratégique a été prolongé jusqu'en 2023. Les cibles à atteindre au 31 mars 2023 sont proposées et discutées, lesquelles seront présentées au C.A. de décembre 2021 pour adoption. Le tableau synoptique déposé identifie les cibles visées pour 2023, excepté celle sur la planification de la relève et les cibles 1.3.1 et 1.3.2 pour lesquelles les directrices seront mises à contribution pour clarifier le pourcentage d'atteinte attendue de ces cibles.</p> <p>Pour le plan stratégique 2023-2026, l'Institut sera accompagné par un consultant externe. L'échéancier des travaux présenté prévoit un dépôt à l'Assemblée nationale au 1<sup>er</sup> avril 2023. La planification à rebours nous invite à débiter les travaux dès janvier 2022. Nous soulignons par ailleurs que plusieurs intrants à l'analyse stratégique ont déjà été colligés cet automne par les exercices de rétroaction qui ont eu lieu.</p>	<p>Julie Dostaler/Suivi</p> <p>Cibles du plan stratégique pour 2023 seront déposées pour adoption au C.A. du 15 décembre 2021</p>

	<p>Il est convenu de cesser l'acronyme PS qui correspond autant au plan stratégique qu'à la programmation scientifique, dorénavant, ils seront nommés et écrits au long.</p>	
<p><b>8.</b></p>	<p><b>Plan de communications externes et évolution de l'image de marque</b></p> <p>Benoit Houle se joint au comité pour présenter le plan de communications et la nouvelle image de marque. Les livrables du plan de communications sont débutés depuis le printemps 2021 et s'échelonnent jusqu'à l'automne 2022. Parmi les étapes à venir prochainement, on note d'autres formations de porte-parole, la révision du site Web, des sondages auprès des partenaires et clients et l'intégration de la valorisation des connaissances dans le cycle de vie des projets. Les conseillers en communication seront davantage dédiés et en appui aux directions. Ce plan intègre les enjeux soulevés par le rapport de Guy Versailles réalisé l'an dernier. Les membres du CoDIR saluent l'évolution de ce plan d'action. Après discussion, il est convenu de revoir le contenu du plan pour un positionnement davantage institutionnel. Les directeurs désirent être collectivement responsables de ce positionnement stratégique. Ils désirent que les étapes d'appropriation par les équipes soient identifiées. On désire connaître l'impact des publications. Des mécanismes de veilles sont prévus, mais il convient de définir des mécanismes de rétroaction auprès des équipes scientifiques.</p> <p>La révision de l'image de marque avait pour but premier d'harmoniser les publications régulières et les publications COVID-19. Les publications et les documents officiels arboreront de nouvelles couleurs. Les adjointes administratives seront rencontrées pour une présentation dès le mois de novembre prochain. Le lancement de la nouvelle identité visuelle de l'organisation est prévu en janvier 2022 et la mise en application le 1<sup>er</sup> avril 2022.</p> <p>Plusieurs attentes sont formulées envers les cadres au cours des prochains mois. On réitère l'importance d'un calendrier organisationnel qui permet de voir, en un seul endroit, les dossiers significatifs et leurs dates limites. Le planner dans le canal TEAMS des gestionnaires offre une vue d'ensemble. Besoin bien noté, à suivre.</p>	<p>Julie Dostaler/Révision du plan pour un positionnement institutionnel</p> <p>Julie Dostaler et Nicole Damestoy</p>
<p><b>9.</b></p>	<p><b>Projets L'HDQ et Pôle de santé publique Montréal</b></p> <p>Une réunion du comité tactique du projet de regroupement à L'HDQ a eu lieu ainsi qu'une du côté du Pôle de santé publique Montréal. Pour ce projet, le comité souhaite tenir 3 rencontres d'ici les fêtes ce qui est irréalisable pour l'Institut. Consulterons les comptes rendus.</p> <p>Pour le projet de Québec, un enjeu de gestion du changement auprès du personnel est identifié. Dans un premier temps, la PDG validera l'obligation pour l'Institut de se joindre au regroupement. Il importe d'avoir une valeur ajoutée à cette adhésion compte tenu de la localisation actuelle favorablement appropriée. Une gestion du changement devrait être animée avec le personnel de Wolfe prochainement.</p> <p>Du côté de Montréal, quoique les objectifs de regroupement soient très diversifiés, ce projet pourrait être d'intérêt considérant les thèmes de collaboration tels que la santé urbaine, l'exploitation de la donnée et l'intelligence artificielle. François Desbiens et Julie Dostaler travailleront sur une animation avec le personnel scientifique en lien avec ces axes de collaboration.</p>	<p>Nicole Damestoy/Suivi sur l'obligation pour L'HDQ</p> <p>Suivi CoDIR pour animation du changement sur Wolfe, à combiner avec l'implantation du télétravail</p> <p>François Desbiens-Julie Dostaler/Gestion du changement pour Montréal</p>

<b>Points de décision (ODJ de consentement)</b>		
<b>10.</b>	<p><b>Révisions mineures à 2 politiques : partenariats + collaboration</b></p> <p>À la politique sur les partenariats, la modification concerne principalement l'article 45, soit le nom de l'Unité Santé des Autochtones pour l'Unité Petere. Quant à la politique sur les collaborations, il s'agit de l'article 44, le nom de la direction à été révisé pour DVSQ et à l'article 56, retrait de « Santé des Autochtones » Ces mises à jour seront déposées au C.A. de décembre pour adoption.</p> <p>Le CoDIR accepte les modifications proposées</p>	Julie Dostaler/Dépôt C.A. du 15 décembre 2021
<b>Points d'information</b>		
<b>11.</b>	<p><b>Compte rendu du CoDOR du 2 novembre 2021</b></p> <p>Document déposé.</p>	
<b>12.</b>	<p><b>Notes du LAÉ du C.A.</b></p> <p>Les membres ont reçu pour informations les notes prises au LAÉ du C.A. le 6 octobre dernier.</p>	
<b>13.</b>	<p><b>Messages clés et évaluation</b></p> <p>Le résumé des principaux messages a été fait au fur et à mesure des points discutés.</p>	

---

---

Compte rendu de la réunion du comité de direction de l'Institut national de santé publique du Québec tenue le mardi 21 décembre 2021, à 9 h, 30 par TEAMS.

<p>Présences : Natalys Bastien François Bélanger Nicole Damestoy François Desbiens Julie Dostaler Caroline Drolet Valérie Émond Patricia Hudson Florence Lacasse Éric Litvak Christiane Thibault</p> <p>Absence : Claude Bernier Judith Fafard Sylvain Mercier</p> <p>Secrétaire : Line Thibodeau (en remplacement de Estelle Voyer)</p>	<p style="text-align: center;"><u>PROJET D'ORDRE DU JOUR</u></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. <b>Approbation de l'ordre du jour;</b></li><li>2. <b>Adoption du compte rendu de la réunion du 14 décembre 2021;</b></li><li>3. <b>Rapport de la PDG;</b></li><li>4. <b>Gestion des risques;</b></li><li>5. <b>Fonctionnement pour la période des fêtes;</b></li><li>6. <b>Messages clés et évaluation.</b></li></ol>
--	---

q	Sujet	Responsable/Suivi
1.	<p><b>Approbation de l'ordre du jour</b></p> <p>Compte tenu de l'urgence sanitaire associée au variant Omicron, le scrum quotidien s'est prolongé jusqu'à 9 :30. La PDG propose donc de modifier l'ordre du jour comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Adoption de l'ordre du jour;</li> <li>2. Adoption du compte rendu de la réunion du 14 décembre 2021;</li> <li>3. Rapport de la PDG;</li> <li>4. Gestion des risques;</li> <li>5. Fonctionnement – période des fêtes;</li> <li>6. Messages clés et évaluation.</li> </ol> <p>Le point sur le PL 19 est reporté à la réunion du 11 janvier 2022 puisque l'on apprend que les consultations particulières se dérouleront vraisemblablement en février 2022 seulement. L'Institut n'a pas encore reçu d'invitation pour une éventuelle comparution en commission parlementaire. Par ailleurs, Julie Dostaler informe que le projet de loi a évolué considérablement depuis sa circulation dans le système DOSSDEC du MSSS.</p> <p>Également, le point sur la gestion des risques est reporté à la réunion du CoDIR du 11 janvier prochain, il sera abordé brièvement dans cette présente réunion.</p>	<p>Un résumé exécutif joint aux documents du CoDIR, permet à chacun d'identifier les enjeux et opportunités de ce projet de loi.</p> <p>Début janvier, le processus de production d'un mémoire PL19 sera déclenché</p>
2.	<p><b>Adoption du compte rendu de la réunion du 14 décembre 2021</b></p> <p>Corrections au compte rendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Point 3, page 2, première puce, on aurait dû lire : Les discussions porteront entre autres sur la finalisation des signatures des ententes 2021-2022, le financement complémentaire à l'entente protection et l'offre de service en Santé au travail;</li> <li>• Point 6, page 5, première phrase, on aurait dû lire : <i>La zone administrative</i> et non <i>Les ailes de bureaux</i>.</li> </ul> <p>Des corrections sont demandées pour le point 10 : Plan de travail – comité sur la sécurité civile. Au terme des discussions, le comité de direction convient d'adopter un document énumérant les messages clés.</p>	<p>Christiane Thibault déposera le document final à l'issue de l'exercice, pour adoption au CoDIR du 8 février 2022.</p>

<p>3.</p>	<p><b>Rapport de la PDG</b></p> <p>Nicole Damestoy fait un retour sur la rencontre statutaire du 17 décembre 2021 avec la DGSP :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Confirmation du financement récurrent des 26 ETC. La reddition de comptes au 31 mars 2022 est requise, car la récurrence du budget débute en 2022-2023 seulement. Pour 2021-2022, il s'agit d'une enveloppe non récurrente pour laquelle une reddition de comptes est nécessaire selon les paramètres habituels;</li> <li>▪ Les bilans 2020-2021 et 2021-2022 de l'entente-cadre MSSS-INSPQ seront présentés lors d'un comité directeur à prévoir en juin 2022. M<sup>me</sup> Marie-Ève Bédard fait le suivi auprès de M<sup>me</sup> Dominique Savoie;</li> <li>▪ Financement complémentaire à l'entente protection : Enjeu entourant le financement pour 2021-2022 et sa continuité en 2022-2023. Des suivis sont déjà en cours avec Patricia Hudson et Christiane Thibault qui repèrent les engagements pris avec la DGSPSP (Yves Jalbert). De toute évidence, des discussions sur les priorités doivent avoir lieu entre les directeurs à la DGSP. Le plan est le suivant : Nicole Damestoy finalise le CR de la rencontre du 17 décembre avec la DGSP et le fait circuler, chaque directrice ressort ses preuves d'engagement et énonce le financement requis à recevoir pour 2021-2022. Pour le 10 janvier 2022, rencontre de mise en commun avec Claude Bernier, puis finalisation de la démarche au CoDIR du 11 janvier 2022. Une lettre récapitulative énonçant les engagements pris, les livrables et les enjeux advenant une cessation de financement sera envoyée à Dr Horacio Arruda, M<sup>me</sup> Marie-Ève Bédard, M. Pierre-Albert Coubat et M<sup>me</sup> Dominique Savoie à l'issue de cette rencontre. La DGSP ferme les livres le 21 janvier 2022;</li> <li>▪ Statut de l'offre de service en SAT; en attente du MSSS avant de poursuivre. Nous avons énoncé qu'aucuns travaux ne seront débutés avant confirmation du financement et que, advenant une confirmation trop tardive, il ne sera pas possible de comprimer la livraison scientifique pour soutenir l'entièreté des nouvelles obligations du DNSP découlant de la loi 10 sur la santé et la sécurité du travail (postes de travail standardisés pour le PMSD à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023). Ceci sera indiqué au compte rendu de notre rencontre statutaire;</li> <li>▪ Toute demande financière qui concerne des projets 2021-2022 doit être présentée au plus tard le 21 janvier 2022 à la DGSP;</li> <li>▪ Le financement pour le dossier Génomique est acquis. La DGSP finalise les travaux pour identifier le poste budgétaire. En attendant, il sera possible de débiter l'année dans le budget de l'urgence sanitaire. À suivre.</li> </ul> <p>Dans le contexte où son mandat actuel devrait se terminer en février 2022, Nicole Damestoy partage son souhait de poursuivre afin de traverser la crise sanitaire actuelle. Discussion et échanges entre les directeurs.</p> <p>Points à voir aux ordres du jour des trois prochaines réunions du CoDIR :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>11 janvier 2022</b> Conflits d'intérêts, directive sur le télétravail, gestion des risques, suivi DGSP-INSPQ (financement).</li> </ul>	<p>Gisèle Bergeron : Rencontre à prévoir : Claude Bernier, Patricia Hudson, Christiane Thibault, François Desbiens, Nicole Damestoy le 10 janvier 2022 : mise à jour stratégie financement du financement complémentaire de l'entente protection</p> <p>Julie Dostaler : RV à prévoir DGSP-INSPQ début janvier en suivi de la rencontre du 17 décembre 2021.</p> <p>Les directeurs sont invités à soumettre tout autre sujet qui nécessite une décision prochaine à Nicole Damestoy, Julie Dostaler et François Desbiens.</p>
-----------	---	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>25 janvier 2022</b> Politique sur les comités d'experts, modifications au plan de communications externes, finaliser discussion sur l'engagement du CoDOR relativement à la surcharge des équipes affectées à la COVID-19.</li> <li>• <b>8 février 2022</b> Actifs informationnels à la DTI, cartographie des délais.</li> </ul> <p>Deux CoDOR sont aussi prévus, soit le 18 janvier 2022 et le 1<sup>er</sup> février 2022.</p>	
4.	<p><b>Gestion des risques</b></p> <p>Les membres sont invités à consulter, de façon macro, le document déposé en prévision du CoDIR du 11 janvier prochain. Les risques identifiés sont-ils toujours pertinents, le portefeuille de risques est-il complet et les mesures de contrôle sont-elles suffisantes? Les commentaires permettront la mise à jour du document en vue d'un dépôt pour adoption au C.A. de février 2022.</p>	ODJ du CoDIR du 11 janvier 2022
5.	<p><b>Fonctionnement pour la période des fêtes</b></p> <p>Éric Litvak a préparé un calendrier des présences des membres du CoDIR pour assurer une réponse de l'Institut entre le 23 décembre 2021 et le 3 janvier 2022, particulièrement pour les besoins COVID-19. Une correction sera apportée pour préciser que toutes les demandes de vigie au BiESP seront prises en charge durant cette période, mais non nécessairement traitées. Les scrums COVID-19 se dérouleront de 10 h à 10 h 30 quotidiennement. Christiane Thibault sera ajoutée au groupe. Une invitation sera transmise également à Martine Isabelle du LSPQ. Sur le plan des communications, Julie Dostaler sera de garde jusqu'au 4 janvier 2022, ensuite c'est Benoit Houle qui prendra la relève à son retour de vacances. Une copie de ce calendrier sera partagée aux membres du CoDIR.</p>	Gisèle Bergeron : organiser des rencontres Scrum COVID à 10 h entre le 23 décembre 2021 et le 8 janvier 2022
6.	<p><b>Messages clés et évaluation</b></p> <p>Voir point 3. Également, la PDG annonce le retour de Estelle Voyer dans la première semaine de janvier 2022 et remercie Line Thibodeau pour son soutien en son absence.</p>	